« BLACK FRIDAY »

C'est un vendredi noir qu'a connu hier le C.P. de Vivonne. Rien à voir avec la générosité commerciale, si ce n'est dans le nombre et l'opulence des agressions « offertes ».

Il est 9h15 lorsqu'une alarme retentit au C.D.H., couverte par une clameur d'excitation générale, subite et inquiétante – de celles qu'on rencontre lors d'un brusque embrasement social.

Il s'agit d'un détenu perturbateur et violent (ayant déjà fait de la casse lors d'un précédent passage ici), qui a menacé de mort le surveillant de son étage puis a porté de multiples coups décidés à 4 personnels (dont l'officier de bâtiment).

Le mouvement « sport » était déjà en cours lorsque l'intervention dut être entreprise, aussi les moniteurs n'eurent d'autre choix que de « pousser en urgence » la masse humaine vers le gymnase (excellent réflexe s'il en est, bien que cela fut laborieux) d'où ceux-ci incitèrent à l'émeute en hurlant, à l'attention de leurs homologues restés en bâtiment. Cela démontre que les locaux n'ont pas vocation à grouper autant de personnes en attente et que de telles situations potentiellement explosives ne devraient pas exister (un danger signalé depuis 11 ans !)

Le groupe de mise en prévention était à peine arrivé au Q.D. qu'éclatait aux ateliers une bagarre entre 2 travailleurs, nécessitant une autre conduite vers le secteur punitif.

À 10h50, pendant le retour du sport, c'est un des réintégrants qui refusa de se soumettre au passage sous le portique de sécurité et bouscula puis agrippa notre collègue du rez-de-chaussée placé en surveillance, pour le pousser. Nouveau placement au Quartier Disciplinaire.

Vers 13h50, 3 femmes rentrant des ateliers (dont une fichée TIS et réputée pour son caractère extrême et instable) entamaient une cuisante altercation entre le P.C.C. et le Q.F. ; aussitôt placée en « geôle de pénitence », cette furie se permit au passage de menacer les surveillants qui la maîtrisaient de leur « mordre les c….. » s'ils ne la lâchaient pas. Une personne « à problèmes » dont les exactions sont régulièrement « couvertes » par l'officier du Quartier Femmes afin d'acheter le calme, au détriment de la sécurité. On se demande d'ailleurs en quel honneur cette détenue est classée aux ateliers !...

Menant la procédure disciplinaire envers le 1er de ces énergumènes (celui de 9h15), l'officier du Q.I.-Q.D. se vit copieusement insulté et menacé de mort par le « possédé » – qui se vanta de n'avoir jamais pu être maté en 27 établissements – et lui cracha dessus. Ce dément entreprendra d'ailleurs de détériorer la cellule où il a été placé, puis monopolisera l'interphonie d'urgence afin de menacer les personnels de notre établissement et leurs locaux en des termes faisant référence au terrorisme et à l'Islamisme radical. Il est d'ailleurs inacceptable que du tabac lui ait ensuite été accordé ! Du reste, il serait judicieux de diriger ce genre de personnage vers une Unité pour Détenus Violents…

Saluons toutefois la rapide prise en charge de nos blessés – tant pour leurs soins et examens médicaux que pour les dépôts de plainte – à qui nous souhaitons prompt rétablissement, physique comme psychologique (car ce dernier impact n'est pas à négliger, et est hélas trop mal pris en compte), et que nous félicitions pour leur professionnalisme.

En outre, la CGT Pénitentiaire exige des sanctions exemplaires à l'encontre des principaux fauteurs de trouble – à la fois pénales et disciplinaires – suivies de leur transfert.

Vivonne rejoint donc Liancourt, Beauvais, Pau, Orvault et quelques autres établissements un peu avant, qui ont connu ces 2 derniers jours de graves atteintes à leurs personnels – ce qui explique les 15 minutes de débrayage de ce matin à la prise de service.

C'EST POURQUOI NOUS LANCONS UN APPEL À MANIFESTER DEVANT NOS PORTES MARDI 15 DECEMBRE 2020 DES 6H30. Venez nombreux, car il est important de montrer à nos dirigeants que tous, nous nous sentons abandonnés, que nous sommes usés moralement d'être livrés aux chiens, jetés en pâture, envoyés à l'abattoir.

Le bureau local,
Samedi 12 décembre 2020

Contact : cgtpoitiersvivonne@gmail.com